

Bulletin Municipal n°107 - Novembre 2020

LA NEUVILLE EN HEZ





La Neuville en Hez

3 Le mot du Maire	11 Info jeunes Les Pass
5 Elections municipales Les résultats	12 Le site internet
6 Le Conseil municipal Les élus	13 Ecole de VTT 4ème saison
7 Les commissions	14 Actualités
8 La fête communale	16 Urbanisme Les déclarations Assainissement
9 Journées européennes du patrimoine	18 La Covid 19 Les gestes barrières
10 Emplois d'été	19 Associations



Madame, Monsieur,
Chère Neuvilleoise, cher Neuvilleois,

Premier bulletin municipal pour la nouvelle équipe à qui vous avez confié la responsabilité de gérer notre commune, La Neuville en Hez, pour les six ans à venir.

Permettez-moi tout d'abord, de remercier celles et ceux qui se sont déplacés nombreux le 15 mars dernier, pour élire en cette journée exceptionnelle de pré-confinement liée au Covid 19, les 15 conseillers municipaux avec un taux exceptionnel de près de 70% de votants.

Deux listes, 30 candidats présents, les Neuvilleoises et Neuvilleois ont donc eu un choix plus large pour s'exprimer, ce qui n'était plus arrivé depuis 2001 avec trois listes et 45 candidats. Merci à nos concurrents d'avoir exprimé leurs projets et offert à nos habitants, la possibilité d'un éventuel choix différent de la gestion d'une équipe dirigeante en place depuis 2001.

Premier bulletin dans un contexte toujours aussi particulier et incertain lié au Coronavirus.

Depuis le jour où l'équipe municipale a pu, après plusieurs semaines d'attente, élire son maire et ses adjoints, plusieurs mois se sont écoulés. Vint ensuite l'été chaud et trop sec pour nos jardins et nos cultures mais aussi pour notre forêt qui d'année en année, subit les assauts d'un climat qui ne cesse de se modifier.

Pendant cette période de déconfinement et de vacances, je dois vous l'avouer, nos projets n'ont pas évolué. Une France au ralenti durant cette période de congés, doublée de services administratifs décisionnaires bien loin encore d'avoir retrouvé la totalité de leurs moyens humains.

Vous ne retrouverez donc pas, dans ce bulletin, de précisions sur nos projets si ce n'est la réponse positive de la Région des Hauts de France pour l'attribution d'une subvention pour le projet saint Louis (La fontaine, le lavoir, la petite mare appelée "égayoir", la statue Saint Louis). Subvention qui sera complétée par celle pour le Petit Patrimoine par l'Agglomération du Beauvaisis désormais accordée.



Jamais à ma connaissance (présent depuis 1981) notre commune toujours aussi animée, n'aura connu une année aussi démunie de la quasi totalité de ses animations.

Mot du maire

Une fête communale réduite à son minima, un concours de pétanque géré par les organisateurs dans des conditions sanitaires préfectorales imposées et c'est tout !!

Côté associations, certaines ont pu retrouver, avec des contraintes exceptionnelles, de l'activité. C'est le cas de la cantine, du club de football, de l'école de VTT mais plus compliqué pour la Zumba. Une inégalité involontaire négociée avec chaque président d'associations que nous rencontrons progressivement.

Plus difficile pour les manifestations du Comité des fêtes, soirées animées, réveillon de cette fin d'année 2020 mais aussi pour la Balade en forêt de Hez-Froidmont prévue le 14 février 2021. Je n'ai cité que quelques exemples.

Une éclaircie dans cette zone d'ombre, la création d'une association de marche spécialisée dans la marche nordique.

Côté communal, nous sommes contraints d'annuler le repas des anciens géré par le CCAS. Nous maintiendrons dans les conditions habituelles, le colis de fin d'année.

Le Noël des enfants sera limité à la présence du Père Noël qui offrira les jouets à nos jeunes Neuvilleois.

Côté scolaire, nos écoles neuvilleoises sont réouvertes en intégralité et accueillent 105 enfants (112 de prévus, 117 l'an passé). Une baisse qui a inquiété, dès la première journée, l'Inspecteur académique sur une éventuelle fermeture de classe à la rentrée 2021-2022. Heureusement, les prévisions semblent optimistes pour septembre 2021.

Vous trouverez sans doute ce traditionnel " mot du maire " teinté de morosité. **Morosité non, réalité oui !!**

Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous sommes dans une situation qui se complique à nouveau et des restrictions, sans aller vers un nouveau confinement complet, vont sans doute apparaître.

Je profite pour vous repréciser que les membres du CCAS (Centre Communal d'Aide Sociale) sont à votre écoute en cas de problème personnel, familial, financier, ... Une rencontre, une aide si nécessaire, peuvent vous être apportées dans la discrétion et la confidentialité.

Les adjoints, les conseillers municipaux et moi-même demeurons à votre écoute.

L'automne est désormais arrivé. Profitez de ces magnifiques paysages que nous offre la forêt de Hez en cette période. Privés du droit de s'y promener au printemps, gageons que les semaines et les mois qui viennent ne soient pas sujets des mêmes privations.

Restons prudents tous ensemble et respectons les gestes barrières.

Avec toute ma sympathie

Jean-François Dufour
Maire

PS : Cet article a été réalisé avant la phase 2 du confinement lié au Covid et appliqué depuis le 30 octobre 2020.

Le 15 mars dernier, les neuvillois étaient appelés à voter pour élire les 15 conseillers qui siègeront au nouveau conseil municipal.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Inscrits	796	
Votants	548	68,84 %
Blancs	3	0,55%
Nuls	5	0,91%
Exprimés	540	67,83 %

Le samedi 25 mai, après deux mois d'attente causée par la crise sanitaire, le conseil municipal a pu se réunir pour la première fois afin de désigner le maire et les adjoints pour les six prochaines années.

Lors de cette installation, Jean-François Dufour a été réélu maire de La Neuville en Hez. Puis, ce sont les quatre adjoints qui ont été désignés par le conseil :

- Gérard Ducollet, 1^{er} adjoint
- Angelo Venturini, 2^{ème} adjoint
- Arnaud Devisscher, 3^{ème} adjoint
- Evelyne Lefort, 4^{ème} adjointe

Réélection de l'équipe sortante renouvelée aux deux tiers que vous pouvez découvrir dans son intégralité dans ce numéro du bulletin municipal.



Présentation du nouveau conseil municipal



**Jean-François
Dufour
Maire**



**Gérard
Ducollet
1^{er} adjoint**



**Angelo
Venturini
2^{ème} adjoint**



**Arnaud
Devisscher
3^{ème} adjoint**



**Evelyne
Lefort
4^{ème} adjointe**

**Par ordre alphabétique*



**Rémi
Bonfils
Conseiller**



**Martine
Daumont
Conseillère**



**Isabelle
Evrard
Conseillère**



**Laurence
Galli
Conseillère**



**Eric
Gaussorgues
Conseiller**



**Nadine
Hélie
Conseillère**



**Sarah
Lecanuet-Liberge
Conseillère**



**Jean-Luc
Lemoine
Conseiller**



**Amélie
Lequeux
Conseillère**



**Paul
Rongéras
Conseiller**

Pour rappel, le maire est le président de toutes les commissions.

Commission des travaux



Gérard Ducollet
Sarah Lecanuet-Liberge
Rémi Bonfils
Evelyne Lefort
Paul Rongéras
Angelo Venturini
Arnaud Devisscher
Eric Gaussorgues

Commission Environnement



Laurence Galli
Gérard Ducollet
Amélie Lequeux
Paul Rongéras
Martine Marseille
Angelo Venturini
Sarah Lecanuet-Liberge
Arnaud Devisscher

Commission Petite Enfance



Arnaud Devisscher
Isabelle Evrard
Laurence Galli
Sarah Lecanuet-Liberge
Nadine Hélie

Commission d'Appels d'Offres



Gérard Ducollet
Martine Marseille
Eric Gaussorgues
Rémi Bonfils
Laurence Galli
Angelo Venturini

Commission Sports Culture Loisirs



Evelyne Lefort
Eric Gaussorgues
Laurence Galli
Gérard Ducollet
Isabelle Evrard
Arnaud Devisscher
Sarah Lecanuet-Liberge
Angelo Venturini

Commission d'Urbanisme



Jean-François Dufour
Angelo Venturini

Commission des Archives



Angelo Venturini
Evelyne Lefort
Eric Gaussorgues
Amélie Lequeux
Martine Marseille

Commission Informatique



Jean-Luc Lemoine
Evelyne Lefort
Arnaud Devisscher
Gérard Ducollet
Paul Rongéras
Angelo Venturini

L'édition 2020 de la fête communale n'a pas échappé à la crise sanitaire.

Certes, le Comité des fêtes de La Neuville en Hez, comme chaque année, n'a pas pu proposer son repas du samedi soir suivi d'un concert.

Ni son spectacle avec les vedettes des années 80. Spectacles qui réunissaient à chaque fois plus de 1000 personnes.

Il suffit d'évoquer leurs noms pour se rappeler de la qualité des spectacles :

Herbert Léonard, Julie Piétri, Les Charlots, François Feldman, Jean-Pierre Mader, Lio, Eve Angéli, le groupe Image, les Forbans, Zouk machine, Patrick Juvet, Cookie Dingler, Caroline Loeb , etc ...

Certes, il n'y a pas eu la traditionnelle course cycliste organisée par le Team-Oise-Organisation.

Et malgré tout, les enfants ont pu profiter de ces trois jours de fête.



Pas de foule ni de bousculade, mais le plaisir de jouer, de participer.

Comme chaque année, les enfants ont profité d'une distribution de tickets gratuits offerts par la municipalité.

Crise sanitaire oblige les élus comme les parents se sont masqués.

Somme toute, une fête communale pas comme les autres mais dont beaucoup se souviendront du caractère particulier et inédit de l'édition 2020.

Arts & Cultures

LA NEUVILLE EN HEZ



19 et 20 septembre 2020

Plus de 70 visiteurs sont venus visiter l'église, apprécier les quelques documents issus des archives communales ou participer à la randonnée pédestre ou à la balade architecturale à travers le village.

L'église Notre Dame de la Nativité a été le centre de ces journées culturelles et conviviales organisées par l'association **Arts et Cultures** en partenariat avec la municipalité.

Les visiteurs ont pu découvrir quelques anciens documents :

- Le registre du Conseil municipal de 1793
- Une copie du sceau de Saint Louis de 1240
- Le rôle provisoire des impôts de 1791
- Plusieurs registres des marguilliers s'étendant de 1606 à 1755



L'association **Afodhez** s'est jointe à cette manifestation pour accompagner les amoureux de la nature et évoquer l'histoire de la forêt.



Emplois d'été

Comme chaque été, nous avons accueilli des jeunes de notre commune en emploi saisonnier.

Cette année, l'équipe municipale a décidé d'ouvrir plus de postes d'été, compte tenu du contexte sanitaire qui compliquait la recherche d'emplois saisonniers pour nos jeunes.

En conséquence, nous avons pu offrir du travail à six de nos jeunes neuvillois :

Alexis, Clara, Eloïse, Hugo, Rachev, Roxane.

Ils ont tous fourni un travail exemplaire, notamment en désherbant des rues et des parterres de fleurs.



Nous sommes très satisfaits de leur investissement et de leur comportement vis-à-vis des habitants et je veux ici les remercier.

Leur travail est très utile car, comme vous le savez, nous n'employons plus de produits phytosanitaires.

Je rappelle, d'ailleurs, aux habitants propriétaires et locataires qui ne veulent pas d'herbe au pied du mur de leur maison, qu'ils sont invités à l'entretenir eux-mêmes, chacun étant responsable du pied de mur de son habitation.

Nous remercions la grande majorité des habitants qui ont déjà pris cette nouvelle habitude.

Gérard Ducollet
1^{er} adjoint au Maire
Responsable des travaux

Pour rappel : les haies longeant les rues communales doivent être taillées depuis le 15 août, délai maximum.

Le Pass'Permis

Pour tous les jeunes de l'Oise de 18 et 19 ans.



- mon droit

- je bénéficie d'une aide de 600 €

Pour financer mon permis B ou AAC

- mon devoir

- grâce à 70 h de mon temps

Dédié au service d'une collectivité ou d'une association.

Le Pass'Sports



Pour les moins de 18 ans

15 € offerts sur la licence sportive dans la limite de 2 licences par personne.

Le Pass'Ordi

Pour les jeunes étudiants de 18 à 21 ans



- mon droit

- je bénéficie d'une aide financière de 300 €

Pour acquérir une tablette tactile ou un ordi portable

- mon devoir

- je fais une action citoyenne de 35h

Au sein de la MDPH, une association caritative intervenant dans le domaine du handicap ou de la dépendance.

Pour plus de renseignements :

Pass'Permis : s'adresser à la mairie

Pass'Sports : demande à télécharger sur oise.fr

Pass'Ordi : démarches à faire auprès de la structure choisie avant de faire la demande.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet du Département oise.fr



Le site internet du village est régulièrement remis à jour.

Vous y trouverez les informations nécessaires pour vos démarches administratives, les prévisions des manifestations (peu nombreuses actuellement avec la crise sanitaire) les adresses utiles (services, artisans, etc ...).



Vous y trouverez une réponse à vos questionnements du quotidien (tri, déchetteries, ...) sur les info jeunes, info santé....

Vous y trouverez aussi la liste des associations neuvilloises et les pages qui leur sont dédiées, les circuits pédestres ...



Vous y trouverez enfin l'Histoire du village particulièrement riche depuis la création du village en 1187, en passant par Louis IX dit Saint Louis (est-il né à La Neuville en Hez ??)

Sans oublier les Registres paroissiaux depuis 1640 à 1904 qui font le bonheur des généalogistes.

Dès lors que cela était possible, à chaque article, à chaque page, des liens ont été créés pour vous aider dans vos démarches, vos recherches

Une école VTT reconnue et labellisée, unique dans notre département

Ouf !! C'est reparti pour une saison.

Pour sa quatrième saison, l'école de VTT du *Team-Oise-Organisation* fonctionne à nouveau.



En ce début de nouvelle saison, 84 jeunes sont d'ores et déjà inscrits. Cette école VTT accueille depuis cette année, une section Baby (jeunes de 2-4 ans jusqu'aux juniors 17-18 ans). Elle est, depuis l'an passé, labellisée par la Fédération Française de Cyclisme, la seule dans notre département.



L'apprentissage du VTT, sous toutes ses formes, est encadrée par une salariée (auto-entreprise) Solène Bouissou, accompagnée de quatre éducateurs bénévoles qui se sont formés et obtenus le diplôme de moniteur.

Solène Bouissou est également connue pour son palmarès :

- Vice championne nationale UFOLEP 2019
- Vice championne de France FFC et UFOLEP 2012
- Multiple championne d'Ile de France
- Championne des Hauts de France 2019

Toutes les activités s'effectuent sous les règles sanitaires fixées par la Fédération Française de Cyclisme en accord avec l'État.

L'accueil s'effectue principalement les samedis, par catégorie d'âge mais aussi les mercredis matin pour les plus jeunes.

Le 15 septembre dernier, une journée découverte, sur la place du village, a reçu la présence de 80 jeunes accompagnés de leurs parents, journée agrémentée d'une sortie en forêt.

Il est encore temps d'inscrire vos enfants, une période d'essai de 4 séances étant possible avant de s'engager définitivement. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Solène Bouissou au 06.80.88.39.71 ou teamoise.edv@gmail.com

Pour les adultes, séance de 1h30 à 2h, à titre individuel ou à plusieurs (3 maximum) de remise en selle, dont le coût est intégralement pris en charge dans le cadre du Plan Vélo Etat..

Le Team-Oise-Organisation accueille également tous les adultes dans de multiples activités (vélo route, VTT, cyclocross, ...) pour de la compétition ou de la simple randonnée.

Tout renseignement au 03.64.20.53.67 ou team.oise.org@club-internet.fr

Un nouveau propriétaire au Café du chêne

Depuis le vendredi 9 octobre, les portes du café du chêne sont à nouveau ouvertes à nos Neuvilleois et Neuvilleois.

Le nouveau propriétaire, Baran Borut, est présent pour vous accueillir et rendre au village un lieu de rendez-vous et de convivialité.



Bonne réussite à Monsieur Borut.

Nouveau propriétaire Nouveaux horaires

Du lundi au jeudi
De 6h à 20h30
Vendredi
De 6h à 21h30
Samedi
De 7h à 21h30
Dimanche
De 7h à 15h



Nous profitons de ces quelques lignes pour adresser nos remerciements à Fabrice Romano, ancien propriétaire qui va désormais profiter d'une retraite méritée.

La passion n'a pas d'âge



6 kilos !! une carpe de 6 kilos !!

Sortir une carpe de ce poids de l'étang de La Neuville en Hez, ce n'est pas mal, mais lorsqu'il s'agit d'un pêcheur en herbe, âgé de 7 ans, cela devient de l'exploit !!

Certes, Timothée Bovy n'était pas seul. Son père a ferré la carpe. Le reste c'est de l'histoire, son histoire.

"Marche Nordique Hez Beauvaisis" une nouvelle association neuvilloise.



Une nouvelle association "**Marche Nordique Hez Beauvaisis**" vous propose de découvrir la marche nordique avec des accompagnateurs pour vous faire acquérir les bons gestes vous permettant de profiter pleinement des bienfaits de ce sport à part entière !

Elle consiste à accentuer les mouvements de la marche en s'aidant de deux bâtons adaptés. Elle permet ainsi de développer en douceur l'endurance, d'améliorer la respiration, d'assouplir de nombreux muscles, de développer l'équilibre, la coordination et le bien-être en général.

Les séances d'environ 2h30 (échauffement, marche et étirements) ont lieu le samedi matin à Beauvais Bois du Parc) ou l'après-midi sur La Neuville en Hez (Forêt de Hez-Froidmont).

Nous vous offrons la possibilité, si vous êtes majeur, de venir nous rejoindre pour découvrir cette activité au grand air dans la bonne humeur en vous inscrivant sur marche-nordique-hez-beauvaisis@orange.fr.

Faites ce premier pas qui va changer votre vie.

Le Président
Freddy Dangoisse

Association de chasse neuvilloise

Chasse en forêt communale de La Neuville en Hez

Du 1er octobre 2020 au 28 février 2021

Jeudi, dimanche et jours fériés

Chasse individuelle (faisan, pigeon, bécasse)

Du 24 octobre 2020 au 28 février 2021

Samedi matin de 9h à 13h

Chasse en battue grand gibier
(chevreuil, sanglier, tir à balles)

Enceintes pancartées



CHASSEURS DE L'OISE
FÉDÉRATION

Chasse interdite pendant
le confinement

Déclarations d'urbanisme

Si vous prévoyez des travaux, faire une déclaration préalable ou un permis de construire est souvent une formalité nécessaire. Ces demandes de travaux à la mairie vous permettent d'être en conformité avec les règles d'urbanisme.

Voici quelques exemples pour y voir clair et mener votre projet dans les règles.

Type des travaux	Déclaration à faire		
	Aucune	Déclaration préalable de travaux	Permis de construire
Abri de jardin	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol créés sont < 5m ²	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol créés sont entre 5m ² et 20m ²	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol créés sont >20m ²
Clôture	*****	Pour toutes les implantations de clôtures	*****
Garage ou combles (transformés en pièce à vivre)	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol créés sont < 5m ²	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol créés sont entre 5m ² et 20m ²	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol créés sont >20m ² ou s'il y a modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment
Isolation par l'extérieur	S'il n'y a pas de modification de l'aspect extérieur du bâtiment	S'il y a modification de l'aspect extérieur du bâtiment	*****
Ouvertures (Fenêtres, velux, portes)	Si l'ouverture est à l'intérieur de la maison	S'il y a modification de l'aspect extérieur du bâtiment	*****
Piscine	*****	Pour un bassin découvert de 10 à 100m ² ou dont la couverture fixe ou mobile n'excède pas 1,80m de hauteur	Pour un bassin découvert de plus de 100m ² ou pour un bassin couvert dont la couverture fixe ou mobile a une hauteur > à 1,80m
Ravalement de façade	*****	S'il y a modification de l'aspect extérieur du bâtiment	*****
Serre	Si < de 1,80m de hauteur	Si la hauteur est entre 1,80m et 4m et jusqu'à 2000m ² de surface au sol	Si >4m de hauteur ou de 2000 m ² de surface au sol
Surélévation	*****	Jusque 20m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol >20m ²
Terrasse	Si de plain-pied avec le RDC peu importe la surface	Jusque 20m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol (sauf terrasse de plain-pied)	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol créés sont >20m ² (sauf terrasse de plain-pied)
Toiture	*****	Pour tous les travaux de toiture	*****
Véranda	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol créés sont < 5m ²	Si la surface de plancher ou d'emprise au sol créés sont entre 5m ² et 20m ²	Au-delà de 20m ² de surface de plancher ou d'emprise au sol

Important !!!!

Reconstruction de notre station d'épuration

La mission assainissement est désormais (depuis le 1er janvier 2018), de la compétence de notre communauté d'Agglomération, et par voie de conséquence, la reconstruction de notre station d'épuration.

Cette reconstruction se réalisera sur le territoire de Litz ayant prévu de profiter de cette reconstruction pour proposer à ses habitants un assainissement collectif.

Dans un temps plus lointain, La Rue Saint Pierre et Rémérangles devraient, en principe, nous rejoindre.

Nous sommes conscients que dans notre commune, plusieurs habitations ne sont pas conformes dans le rejet des eaux usées qui devraient, en totalité, rejoindre le réseau. Nous pensons que même certaines ne seraient pas raccordées.

Dès à présent, nous demandons aux foyers qui se trouvent dans une de ces situations précitées, de se faire connaître en mairie afin que nous puissions, avec vous, examiner votre situation afin de faire exécuter les travaux de mise en conformité dans un délai raisonnable.



Ces travaux sont accompagnés, pour le moment, d'une subvention de la communauté d'Agglomération du Beauvaisis.

Anticipez vos travaux si vous êtes concernés

Lors de la reconstruction de la station d'épuration, prévue pour 2022, des contrôles des assainissements seront réalisés et il n'est pas certain que les subventions existent encore.

Jean-François Dufour
Maire

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, éviter
les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

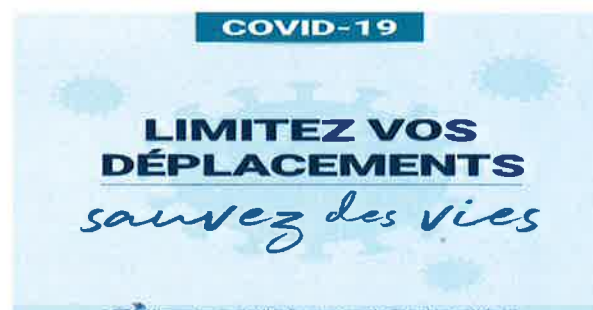


[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

A la mairie, à la Poste, chez les
commerçants, le masque est obligatoire



**LES MASQUES ET LES
GANTS C'EST DANS LA
POUBELLE ET PAS DANS
LA RUE !!
MERCI À TOUS**

Inacceptable !!!

Cette liste a été mise à jour avec les informations que les associations nous ont fournies.
Pour toute modification, merci de revenir auprès du secrétariat de mairie.

AFODHEZ Robert TETART 16 rue René Coty 60510 Bresles 03.44.07.91.98 06.74.32.59.35 robert.tetart@orange.fr ASCALIT Gaston LECLERC 14 rue tantôt 60510 La Neuville en Hez 03.44.78.99.27 Colori'Hez Françoise SIEUR Rue de Courlieu 60510 La Rue Saint Pierre 03.44.78.93.37 06.27.94.27.87 La Carpe Neuvilleoise Robert Patrice 1 ruelle du jardin de la mare 60510 La Neuville en Hez 06.78.89.33.51 Les Chats de Hez 7 chemin du marais 60510 La Neuville en Hez 06.08.64.76.03 heliejacky@orange.fr Team Brochette Vincent LECLERC 7 rue des érables 60510 La Neuville en Hez	ASNH FOOT Daniel BEGEY 15 rue du moulin à vent 60510 Bresles 06.30.30.37.26 blandine.begey@live.fr Comité des fêtes Nathalie ROUX 1 rue du 8 mai 1945 60510 La Neuville en Hez 06.71.86.26.40 natroux60@orange.fr La Fourmilière Paul RONGERAS Rue Saint Louis 60510 La Neuville en Hez 06.88.26.55.07 paul.rongeras@sfr.fr asso.lafourmilere@free.fr Team Oise Organisation Jean-François DUFOUR Chemin du Marais 60510 La Neuville en Hez 03.64.20.53.67 tem.oise.org@club-internet.fr teamoiseorganisation.fr Ecole de VTT Solène bouissou 06.80.88.39.71	Arts et Cultures Gilles BACONNIER 53 rue du général de Gaulle 60510 La Neuville en Hez 06.86.46.81.88 gilles.bacconnier@sfr.fr Centre Equestre 107 rue du général de Gaulle 60510 La Neuville en Hez ce.la.neuville@orange.fr L'aiguille d'Hez Corinne BOMPIERRE Rue du Général de Gaulle 60510 La Neuville en Hez 06.14.97.52.57 La Neuville en Hez Tennis Aline Jacqmart 10 rue Baillet 60510 La Neuville en Hez 06.03.79.06.69 aline.jacqmart@sfr.fr Société Civile des Droits de Chasse Claude BOYART 23 rue du Général de Gaulle 60510 La Neuville en Hez 03.44.51.66.17 Marche Nordique Hez Beauvaisis Nouvelle association en cours de création marche-nordique-hez-beauvaisis@orange.fr
---	--	--



Depuis le confinement, suite à la crise sanitaire, les horaires d'ouverture de la mairie ont été changés afin de s'adapter aux gestes barrières ainsi qu'aux directives gouvernementales. Horaires d'ouverture de la mairie Mardi de 14h30 à 17h Jeudi de 14h30 à 17h Vendredi de 14h30 à 17h Ces horaires s'appliquent jusque la fin 2020. Coordonnées de la mairie 1 rue du 8 mai 1945 60510 La Neuville en Hez Tél. 03.44.78.95.43 Fax. 03.77.78.01.20 Mail. mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr Site internet. laneuvilleenhez.com	Permanences du maire et des adjoints Pour les mêmes raisons, les permanences comme vous les connaissiez, sont suspendues jusque fin 2020. Pour les urgences : Tel. 06.50.71.56.60 A plusieurs reprises, des neuvillois nous ont fait remarquer que les horaires d'ouverture affichés sur internet étaient erronés. Il suffit de se rendre sur le site internet du village pour trouver les bons horaires.
--	--



Depuis le 23 juillet 2020, le masque est obligatoire dans les lieux clos.

Pensez à vous munir d'un masque en vous rendant à la mairie.